

Compte-rendu

du Conseil Municipal du mercredi 01 février 2017

Ordre du jour

- Avis sur le renouvellement et l'extension d'une carrière sur la commune de Saint Privat d'Allier.
- Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.
- Demande de subventions pour les travaux d'adduction d'eau potable.
- Questions diverses.

9 élus sont présents. Emmanuel Fayolle est excusé.

1. Avis sur le renouvellement et l'extension d'une carrière sur la commune de Saint Privat d'Allier.

Fabienne Besse demande pourquoi le conseil municipal doit se prononcer sur une carrière située sur la commune de Saint Privat d'Allier. Monsieur le Maire explique que les communes limitrophes doivent donner un avis car il y a une enquête publique. Josette Braud demande des précisions quant aux nuisances engendrées sur notre commune : il pourrait s'agir du bruit, du trafic par exemple.

L'avis à donner concerne la carrière SAS TP et Carrières Cubizolles, située sur la route menant à Monistrol d'Allier. Paul Braud présente le plan d'ensemble et le plan des abords du site et de son environnement. Il explique que l'enquête publique s'est tenue du 03 décembre au 20 janvier, et qu'il n'y a pas, pour notre commune, de gêne engendrée par le trafic de camions. Il précise que le conseil municipal avait déjà délibéré il y a quelques années.

Denis Beraud demande pour quelle durée est accordé le permis d'exploiter. Il s'agit d'une concession de 30 ans.

Au vu des éléments proposés, le conseil municipal propose un avis favorable à cette demande de renouvellement et d'extension.

2. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif.

Même si aucun investissement n'est prévu, il est nécessaire d'affecter ¼ des dépenses d'investissement de 2016 avant le vote du budget.

Le conseil municipal donne son accord.

3. Demande de subventions pour les travaux d'adduction d'eau potable.

Monsieur le Maire présente le projet concernant les travaux d'adduction d'eau potable. Il s'agit de refaire la conduite en amiante-ciment allant du réservoir d'eau situé sur la route de la Glotonie, vers la fontaine de Ricoules, puis le poste incendie en haut du bourg, jusqu'au poste incendie du village de Conil, soit 2 385 m. Le plan des travaux et du tracé de la future conduite est consultable en mairie. Il nécessitera de demander l'autorisation de traverser deux propriétés au départ de la conduite.

Paul Braud explique qu'il s'agit notamment que la commune soit aux normes en terme d'incendie (car les bornes incendie situées vers le stade de foot et vers Conil ne le sont pas), et de renforcer la distribution d'eau sur les maisons du haut du bourg. Ces travaux permettront également de passer des gaines EDF et téléphonie jusqu'au réservoir de la Glotonie. Denis Beraud demande le diamètre de la conduite : il s'agit de tuyaux de 110 mm sur toute la longueur de la conduite.

Paul Braud explique les tarifs proposés. Il sollicite l'autorisation afin de pouvoir déposer une demande de subventions auprès du Département, et de la Région. Denis Beraud demande à quel moment devraient débiter ces travaux : en avril ou mai 2017. Audrey Gazanion précise que ces travaux sur la conduite d'eau pourraient être l'occasion de réfléchir à l'assainissement de la petite place située sur le haut du bourg et qui se dégrade en raison de l'eau.

Le conseil municipal donne son accord pour solliciter les subventions dans le cadre de ces travaux.

4. Questions diverses.

Ecole : Audrey Gazanion, Paul Braud et Lydie Bassier (Communauté de Communes) ont rencontré les ATSEM de l'école, en raison du problème d'encadrement de la sieste des enfants de maternelle. Les horaires de la sieste seront donc aménagés en fonction des activités périscolaires. Un courrier a été envoyé dans ce sens à Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Denis Gérenton demande une précision quant au nombre d'enfants concernés par la sieste. Selon les jours, ce sont de 1 à 5 enfants qui font la sieste à l'école.

Méthanisation : Fabienne Besse explique qu'elle a été interpellée par des habitants de Conil et du lotissement du bourg concernant les odeurs pestilentielles qui se dégagent de l'usine de méthanisation. Elle demande donc à monsieur le maire où en est la mise en route de l'usine et à quoi sont dues ces odeurs. Celui-ci explique que l'usine est en train de monter en charge, mais qu'elle n'est encore pas fonctionnelle puisque le raccordement EDF n'est pas effectif. Les odeurs étaient dues aux gaz produits. Il fallait donc le temps de parvenir aux bonnes concentrations de gaz, ce qui semble être à présent le cas. Il assure qu'il ne devrait plus y avoir de nuisances olfactives.

Divers :

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur la vente d'une maison particulière dans le bourg.

Fabienne Besse explique qu'il y a un problème de maintenance sur le site internet de la commune, car elle ne peut plus actualiser les photos. Annick Joumard doit appeler l'entreprise qui assure cette maintenance.

Dans le cadre des travaux dans le bourg, Philippe Coste souhaite qu'un terrain de pétanque soit prévu. Fabienne Besse présente les devis qu'elle a demandés pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants devant la Salle du Haut Allier. Il s'agit à présent de déterminer l'implantation des installations afin d'avoir des devis précis.

Des cache-containers seront aménagés pour protéger les poubelles. Le projet serait de disposer un à deux containers par village. Les élus doivent réfléchir à ces implantations pour chaque village, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants.

Le conseil municipal remercie Carole Bourdenet qui a réparé et recousu le drapeau tricolore utilisé lors des cérémonies commémoratives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.